2ème ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 16 JANVIER 1913 — No. 46

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argent, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)..............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — J. P. DAOUST, *Administrateur*

La Session à Régina

La session provinciale s'est terminée samedi dernier. Il s'est accompli un travail de législation considérable. Soixante-huit projets de loi ont été adoptés,

Le dernier fut l'adoption unanime de l'amendement à l'Acte des Ecoles qui a pour effet de mieux préciser le sens de la loi. Une délégation protestante de Moose Jaw et de Régina s'était rendue vendredi auprès du Premier Ministre pour s'opposer à cette mesure, mais comme l'a fait remarquer justement M. Scott, l'amendement est tout à fait conforme à l'esprit de la Constitution qui sauvegarde le droit des minorités.

L'une des mesures les plus importantes adoptées durant la présente session est celle de la législation directe ou referendum populaire qui introduit un principe nouveau de gouvernement. Cette mesure sera préalablement soumise à un plébiscite dans la province. Nous expliquerons prochainement la portée de ce projet de loi.

Les "Grain Growers" et la contribution navale

Les *Grain Growers*, du Manitoba, réunis en convention à Brandon, vendredi dernier, ont adopté une résolution de protestation contre la contribution navale de $35,000,000 soumise au parlement d'Ottawa.

La résolution a été adoptée à l'unanimité moins cinq voix. Les *Grain Growers* se déclarent opposés à toute contribution pour la marine; ils suggèrent que le Canada devrait donner l'exemple aux autres nations du monde en préconisant le désarmement et la solution des difficultés internationales par l'arbitrage; ils demandent que nulle somme d'argent pour la marine ne soit votée par le Parlement fédéral avant que le peuple ait été consulté par plébiscite.

On attend avec impatience l'opinion des *Grain Growers* de la Saskatchewan et de l'Alberta qui auront leur convention annuelle dans quelques semaines.

L'association des *Grain Growers* est une force puissante dans l'Ouest.

Le *Grain Growers Guide* déclare, en outre, au sujet de la politique navale et des propositions Borden et Laurier: "Nous devrions avoir le courage moral d'enrégistrer notre protestation et de marquer ainsi le point de départ vers une époque plus saine, où le Canada marchera vers la paix et vers la bonne volonté entre les hommes. Ces deux politiques devraient être soumises à un referendum, où le peuple pourrait se prononcer et règler la question une fois pour toutes."

Le Canadein Pacifique inaugure un nouveau système de colonisation

Le Canadien Pacifique possède 7 millions d'âcres de terres à vendre dans l'Ouest. La Compagnie annonce qu'à l'avenir elle ne vendra plus de terrains aux spéculateurs mais uniquement aux colons. Elle offrait jusqu'à présent dix années pour effectuer le paiement par versements annuels; elle étendra maintenant l'échéance à vingt ans, avec intérêt de 6 pour cent sur les payements non acquittés. Elle accordera aussi des prêts de $2,000 pour les améliorations agricoles, payables en 20 ans à 6 pour cent. La Compagnie pourra aussi fournir des animaux aux colons.

Ce système élimine le spéculateur et favorise la colonisation. La Compagnie y voit son avantage dans le fait que l'augmentation de la population produit l'augmentation du trafic et la plus-value des terrains. Au point de vue national ce système assure un meilleur recrutement et une meilleure sélection de colons.

Le Congrès de la Langue française

Moyens de former le patriotisme

> La langue française en Amérique a une noble et glorieuse histoire...
>
> Que les noms des plus vaillants apôtres de notre idiôme soient pieusement conservés et souvent rappelés aux enfants du Canada.
>
> (Vœux du Congrès de Québec,)

M. BOURGEOIS—Allons, ma petite Annette, est-ce que tu vas toujours à l'école ?

ANNETTE LAFORTUNE (10 ans)—Oui, mon parrain, et j'aime beaucoup aller à l'école.

M. BOURGEOIS—Qu'est-ce que tu apprends, à l'école.

ANNETTE—Beaucoup de choses, mon oncle.

MADAME LAFORTUNE—Elle apprend, de ce temps-ci, un morceau de chant pour la distribution des prix.

M. BOURGEOIS.—Ah ! bon, tu vas me chanter cela, Annette.

ANNETTE.—Je ne le sais pas bien, mon oncle, on ne fait que l'apprendre.

M. BOURGEOIS—Chante-moi ça, ma fille.

ANNETTE—(Timide, rouge, mais d'une voix de mésange.)

Ah ! ces grands jours qui forment notre histoire
Le souvenir les garde toujours beaux,
Et l'univers au souffle de la gloire
Les voit flotter dans leurs nobles lambeaux..

M. BOURGEOIS.—Mais, c'est bien, mon Annette, continue..

ANNETTE—(un peu remise, d'une voix plus contenue.)

Nous, descendants de cette illustre race,
Courberons-nous notre front canadien,
Devant l'erreur, la honte, ou la menace,
Faiblirons-nous, peuple brave et chrétien ?

M. BOURGEOIS—Cette chère enfant..

ANNETTE—(avec assurance)

Non, les combats pour l'honneur et la vie
N'ont point quitté le sol de nos aïeux :
Il faut encor défendre la patrie
Et lui garder son éclat radieux.

Ayant au cœur leur vertu courageuse
Que notre foi répète leur Credo
Que notre voix, vaillante et généreuse
De leur langage éternise l'écho...

Oui, notre peuple enrichira la terre
De ses sillons de gloire et de labeur,
Car du passé la leçon salutaire
Déjà nous dit notre avenir vainqueur !

M. BOURGEOIS—Ces enfants ! Qui t'a montré ce chant-là, Annette ?

ANNETTE (modeste)—C'est la Sœur. Elle dit que tous les petits enfants du Canada doivent apprendre à aimer leur langue, et que de même que l'on a des cantiques pour la religion, il faut aussi avoir des chants en l'honneur de son pays.

M. BOURGEOIS—Ah ! les Sœurs, vous êtes bien heureuses de les avoir pour vous instruire.

PAUL LAFORTUNE (6 ans).—Moi, mon oncle, je ne les aime pas les Sœurs.

M. BOURGEOIS,—Voyons, pourquoi donc ça, Paul ?

PAUL—Elles ne montrent pas de chants aux petits garçons...

MADAME LAFORTUNE. — Mais, Paul, déclame ton morceau.. Depuis quand sais-tu cela ?

PAUL—Depuis la fête de Monseigneur..On lui a dit ce morceau-là tous ensemble. Monseigneur a trouvé cela beau. Il a dit qu'il n'y avait pas de compliments pour lui faire plus plaisir.

On avait mis, en avant de la salle, deux portraits d'évêques, de chaque côté de celui de Monseigneur.

M. BOURGEOIS—Quels évêques ?

PAUL—Comment donc, Annette. Ah ! oui, Mgr Plessis, Mgr Taché, deux *grands évêques du Canada*, comme disait toujours la Sœur.

Rappelons-nous le saint Pontife auguste
Qui débloubla le siège de Laval,
Fier, défenseur, de toute cause juste
Contre un pouvoir tyrannique et rival ;
Semeur de paix, sa féconde parole
A fait germer de glorieux épis...
Au sanctuaire, à l'église, à l'école
Soit vénéré le grand nom de Plessis

PAUL—On s'inclinait tous du côté de Mgr Plessis, en disant la dernière ligne. Puis ensuite, vers l'autre portrait, on commençait l'autre moitié.

Brille toujours au ciel de notre histoire
Soleil ardent, ô Monseigneur Taché,
Apôtre saint, ta vivante mémoire
S'imprègne au sol par ta main défriché
Oblat de Dieu, tu fondas une église
Dans des sillons d'épreuve et de revers
Mais gloire au ciel, ton nom s'immortalise
En des pays jadis nus et déserts.

M. BOURGEOIS—C'est très bien, Paul..Tenez, voici pour vous payer. Prenez cette pièce d'argent. Que vas-tu en faire Annette ?

ANNETTE—Je m'en vais m'acheter l'album du Congrès de la Langue française.

M. BOURGEOIS,—Et toi, Paul ?

PAUL—Je m'en vais m'acheter... des Mgr Taché... en chocolat.

M. BOURGEOIS.—S'il y en a tout de même, des moyens de former les enfants au vrai patriotisme...

JEAN MARIAL, O. M. I.

Choses de France

Le Havre, 20 décembre 1912.

Cher ami.

La situation politique, est en ce moment ce qui préoccupe le plus tous les esprits sérieux. Le moindre incident dû au hasard ou à la main de ce "mystérieux chef d'orchestre" dont parlait Liebnecht peut mettre le feu aux poudres et Dieu sait quelles effroyables hécatombes ensanglanteraient l'Europe si la Triple-Alliance et la Triple-Entente se prenaient à la gorge !

Il faut bien se garder d'ajouter foi à toutes les nouvelles sensationnelles des agences internationales juives qui manœuvrent à leur gré les deux grandes forces modernes: la Bourse et la Presse. Cependant on n'entend que bruits de sabres et de baïonnettes, roulements de canons. Les arsenaux et les usines métallurgiques travaillent jour et nuit — les armements se poursuivent fièvreusement dans tous les pays — l'Autriche mobilise, la Russie mobilise, l'Allemagne mobilise, la France esquisse le même geste de combat, et l'Angleterre tient dans les brouillards de la mer du Nord, ses dreadnoughts toujours sous pression pour fondre sur la flotte allemande au moment propice de la détruire.

Les ambitions dynastiques et nationales s'exhaltent, les passions belliqueuses s'exaspèrent ; il y a de la poudre dans l'air et contrairement au préjugé stupide qui accuse les monarques de vouloir la guerre, ce sont au contraire les peuples qui la désirent et veulent se jeter les uns contre les autres pour imposer la suprématie de leur race ou de leur religion. En France, une nouvelle poussée de nationalisme balaie violemment devant elle les utopies pacifistes. Un renouveau patriotique fleurit partout, en dépit des meetings socialistes ou anarchistes où des stipendiés de l'étranger, des cosmopolites et des juifs prêchent la désertion et le sabotage criminel de la défense nationale.

Mais hélas ! ce sentiment patriotique et guerrier que nous avons dans le sang—traditionnelle force à cultiver— est en contradiction absolue avec ce régime essentiellement antimilitariste qu'on appelle la République. Nos ennemis le savent bien, eux, qui nous l'ont imposé avec la complicité judéo-maçonnique. Rien qu'en nous menaçant de la guerre ils ont obtenu

(A Suivre en 3me page)

De par le Monde

Le Commerce du Canada

Le Canada tient aujourd'hui la dixième place parmi les nations au point de vue du commerce. L'importation au cours de l'année s'est élevée à $654,000,000, et l'exploration à $352,000,000.

Contre la contribution navale

Le parti ouvrier en Angleterre proteste contre la contribution Borden. Keir Hardie prédit que cette mesure sera la mort du gouvernement conservateur.

Taux de transport

La commission des Chemins de fer, à Ottawa, a recueilli les témoignages au sujet des plaintes faites contre les prix élevés exigés par les Compagnies de chemins de fer pour le transport des marchandises dans l'Ouest.

Le froid et les oranges de Californie

La moitié de la récolte d'oranges dans la Californie a été détruite par la gelée. La perte est estimée à 20 millions.

Violentes tempêtes

Samedi et dimanche un vent de tempête a soufflé continuellement sur les côtes des Iles Britanniques. Plusieurs petits bateaux ont fait naufrage et ont été endommagés. Depuis le commencement de 1913 il y a eu plusieurs accidents en mer, navires échoués, déchirés sur les récifs ou en danger de sombrer, mais il n'y a pas eu de pertes de vie.

Incendies

Les vastes charcuteries de Purns et Cie, à Calgary, ont été détruites par le feu dimanche. Pertes $2,000,000 couvertes par l'assurance. M. Burns qui n'avait aucun capital lorsqu'il arriva à Calgary il y a 20 ans, vaut aujourd'hui $15,000,000. Il est catholique et généreux pour les œuvres de charité. M. Burns était à Toronto au moment de l'incendie. On croit qu'il va rebâtir au plus tôt.

—A Edmonton, incendie du Bazar Reed. Pertes $10,000.

—A Saskatoon, incendie de la fonderie Western. Pertes $25,000.

Capital de $3,000,000 pour l'Ouest

Une compagnie intitulée "Services Publics de l'Ouest" est formée à Montréal au capital de trois millions pour fournir la lumière et l'énergie électrique.

Juifs arracheurs de dent.

500 juifs russes ont été arrêtés à Moscou pour avoir obtenu de faux diplômes de dentiste. 201 ont été envoyés en prison.

L'Impératrice Eugénie

L'impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III, est gravement malade à sa résidence de Chiselhurst, Angleterre,

Les atrocités du Pérou

L'enquête faite sur les atrocités commises par la Compagnie anglaise d'exploitation de caoutchouc à Putumayo, révèle le fait monstrueux du meurtre de 30,000 naturels du pays par ces commerçants rapaces.

5,000,000 pour l'Alberta.

Le premier ministre Sifton a recueilli un capital de 5 millions pour améliorer et agrandir les réseaux téléphoniques de la province.

Electricité pour les cultivateurs du Manitoba

La convention des Grains Growers de Manitoba demande au gouvernement provincial un subvention pour une vaste exploitation d'énergie électrique aux profit des cultivateurs sur un plan analogue à celui de le commission Hydro-electrique de l'Ontario.

Colonie Boér pour l'Alberta

On annonce qu'une importante colonie de fermiers boërs, du Sud-Africain, viendra bientôt s'établir dans l'Alberta du Nord.

En Espagne

Senor Maura a accepté de nouveau la direction du parti Conservateur.

La session fédérale.

Les travaux de la session à Ottawa ont repris hier. Le debat se continue sur la quesrion de la marine.

Une statue de Jeanne d'Arc sera érigée a New York

Le 501e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc n'est pas passé inaperçu à New York. Le Lyceum, société des Femmes de France a New York, donnait, en l'honneur de la "Pucelle d'Orléans", une soirée au Woldorf-Astoria, au cours de laquelle un épisode de la vie de Jeanne d'Arc le plus touchant, sans aucun doute, fut représenté ; et lundi, jour anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc une exposition d'objets d'art et manuscrits relatifs à la bonne Lorraine s'ouvrait par une cérémonie à laquelle assistaient de nombreuses personnalités françaises et américaines.

Cette exposition est organisée par un comité à la tête duquel se trouve M. George Frederick Kunz, président de l'American Scenic and Historic Preservation Society. Elle a pour but d'intéresser le grand public dans le projet de l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc à à New-York.

Ce comité a travaillé depuis deux ans avec une énergie telle, qu'il a déjà recueilli la somme de $17,000.

Service de colis postaux

L'honorable ministre des Postes du Canada, M. Pelletier, déclare à la presse qu'il étudie avec le plus vif intérêt le nouveau service des colis postaux, qui vient d'être inauguré aux Etats-Unis, avec l'intention d'en faire profiter le Canada, si cette expérience est couronnée de succès,

Les mangeurs de prêtres

Mes chers amis, vous êtes tous catholiques, vous seriez bien à plaindre si vous ne l'étiez pas. Comme tels, vous connaissez le rôle que notre divin Sauveur a assigné au prêtre dans le monde: "De même que mon Père m'a envoyé, je vous envoie." Ces paroles sont bien claires, le prêtre doit continuer la mission de Jésus-Christ sur la terre et cette mission, le prêtre la remplira jusqu'à la fin des temps, en dépit de toutes les tyrannies et persécutions.

On pourra tuer *un prêtre*, on n'éteindra jamais le *sacerdoce*.

Un puissant empereur romain a voulu faire cela; il a ordonné une persécution générale des chrétiens et dans son orgueil il se disait: "J'élèverai un temple sur les ruines du nom chrétien. Quelques années plus tard, l'univers entier se convertissait à la foi catholique et des milliers d'églises furent construites sur les ruines du paganisme anéanti. Les méchants auront beau faire, le ministre de Dieu leur survivra.

Dans notre pays quelques-uns veulent "tuer" le prêtre dans l'esprit de nos populations catholiques. Avec la grâce de Dieu ils n'y réussiront pas: il va leur arriver ce qui est arrivé à tant de mangeurs de prêtre: Dieu va les châtier eux-mêmes, ou les punir dans leurs enfants.

Allez-vous croire, mes chers compatriotes, que je vais me servir envers des détracteurs du prêtre des mêmes armes qu'ils emploient pour nous combattre: le mensonge et la calomnie? Non, ma religion [illegible]. Pensez-vous qu'au [illegible] coup pour coup [illegible] dans leur [illegible] leur [illegible] tout.

[illegible] vulnérables [illegible] peut-être leur [illegible] blessures: car si l'Esprit [illegible] que le juste tombe sept fois par jour," il peut se faire [illegible] tombent au moins sept fois [illegible]. N'auraient-ils pas quelques petits péchés à se reprocher [illegible] distractions dans leurs prières [illegible] la charité — Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même, dit Notre Seigneur: — auraient-ils quelquefois manqué à ce précepte? Cependant, que nos ennemis cessent de trembler—car je vois qu'ils [illegible] je [illegible] mais faire de telles choses.

Je veux seulement, dans cette causerie, vous démontrer par des faits, que Dieu lui-même prend la défense de son prêtre et qu'il le venge d'une manière terrible:

"Celui qui touche à mon prêtre, me touche à la prunelle de l'œil", dit Notre-Seigneur. La prunelle de l'œil, si tendre! délicate! Dieu la choisit pour comparaison, pour nous montrer jusqu'à quel point il est sensible, à l'égard du respect que l'on doit au clergé.

Il y a deux espèces d'hommes que le bon Dieu frappe ici-bas: ceux qui tiennent auberge malgré leur curé et ceux qui parlent mal des prêtres. Parmi tous ceux qui causent avec moi ce soir, est-ce qu'il y en a un seul qui n'ait pas un exemple à citer?

Qu'est devenu cet aubergiste qui tenait un si mauvais règlement et contre lequel le curé a tant tonné du haut de la chaire? Que sont devenus un tel et un tel qui ont traité leurs curés de voleur? Eux ou leurs enfants sont au pénitencier. Qu'est-il arrivé à cet homme ou à cette femme qui faisait courir tant de vilains bruits sur le prêtre? Leur fille est disparue traînant avec elle le boulet de l'ignominie et du déshonneur qu'elle devra porter jusqu'au tombeau.

Le prêtre, à cause de ses fonctions saintes, aura un jugement si terrible à subir—plus terrible que celui de mille laïques réunis—que Dieu se réserve à *Lui seul et à ses évêque*, le droit de le punir; il ne laissera pas inpunément attaquer "la prunelle de son œil." Vous me donnerez des nouvelles de, nos mangeurs de prêtres dans cinq ans d'ici.

Lors du procès Guibord, après le fameux témoignage d'un homme trop fameux, un de nos impies a fait un calembourg (jeu de mots) qui fit le tour des clubs où l'on a tellement bu à sa santé qu'il en est crevé; il s'est écrié: "Monsieur D, vous venez de *dessoler* l'édifice clérical"....Grand éclats de rire!

Quelques années plus tard, vous vous le rappelez, mes chers artisans, qui était *dessolé*?

Mais, le clergé n'a pas ri de son insulteur: il a gémi et prié.

Ecoutez bien le trait suivant: Dans notre province, on voulut rebâtir une église qui était trop petite, dans une certaine paroisse que je ne nommerai pas, mais que plusieurs reconnaitront. Le diable, comme toujours, arriva à l'assemblée et voulut se faire élire syndic; il perdit son élection: il ne se tint pas pour battu, il entra dans le corps de l'un des paroissiens et l'avertit qu'il était venu pour "faire du train", et il en fit.

Ce paroissien pendant deux ans traita le curé de fou, d'homme qui ne savait pas ce qu'il faisait, etc., etc.

Vingt-trois ans plus tard, un missionnaire fut appelé auprès d'un mourant qui le suppliait d'aller le voir, même à la raquette, pour éloigner de son âme le démon du désespoir.

Le missionnaire arrive et pénètre dans un misérable réduit: il vit sur un lit bien pauvre, quoique bien propre, un vieillard mourant, dont le [illegible] paraissait bien torturé, il [illegible] l'histoire suivante:

"[illegible] ciel, j'ai voulu me mesurer [illegible] curé; j'ai été taquin comme un cheveau d'[illegible]; j'ai dû laisser ma belle terre et m'en venir dans cette solitude: pendant deux ans, j'ai traité le prêtre de [illegible]: deux enfants me sont nés pendant ce temps-là: mon père, regardez dans ce coin; voyez ces deux idiots de plus de vingt ans: ils ne savent pas encore qu'ils sont dans le monde. Maintenant ce n'est pas tout: mon père, voyez cet autre enfant au pied de mon lit, je croyais qu'au moins celui-ci serait ma gloire et ferait mon bonheur" Ici le vieillard s'arrêta, les sanglots entrecoupaient sa voix: une agitation nerveuse faisait tressaillir tous ses muscles, puis faisant un effort sur lui-même, il prononça ces mots au milieu du râle de l'agonie!"...Et il est protestant....et ministre protestant ....puis, ce qui me fait le plus de peine c'est qu'il vient de me dire que c'est ma faute: qu'il a perdu la foi l'année que j'ai tant parlé contre le prêtre.

—Oui, repartit le *suisse*, c'est depuis cette année-là que je suis protestant.

Alors il se passa un spectacle bien navrant: le vieillard réunissant ses forces, vint tomber étendu au pied de son fils et lui demanda pardon. Devant cet acte d'humilité repentante, le missionnaire éclata en sanglots, le *suisse* qui n'était plus susceptible de sentiment filial—celui qui a renié son Dieu, n'a plus de cœur—répondit froidement—ses yeux étaient secs. "Relevez-vous, je sais ce que j'ai à faire."

On remit le mourant sur son lit il regarda le missionnaire, prononça ces paroles en baisant le crucifix: Jésus! Jésus! est-ce possible? ....une sueur froide couvrit sa figure....puis un long souffle... puis...plus rien, il était mort.

J'espère que Dieu lui a fait miséricorde, car la pénitence est sœur de l'innocence, mais n'avait-il pas raison de craindre le jugement de Celui qui, "trouve des taches dans ses anges mêmes?"

Si je ne craignais de blesser certaines familles, je vous citerais des exemples de cette sorte, mais assez et contentons-nous de ce trait *pour aujourd'hui*.

Je n'ai plus qu'un mot à dire à nos calomniateurs: Quand vous serez tombés dans l'adversité, dans le malheur que vous vous êtes attiré par votre faute; quand vos amis qui vous adulent en ce moment, vous auront tourné le dos, nous vous assurons qu'il vous restera encore un ami: le prêtre. Il vous placera dans un hospice aux soins de saintes religieuse que vous aurez tant méprisées et aux prières desquelles vous devrez peut-être votre conversion. En recueillant votre dernier soupir, le prêtre recueillera votre enfant et le placera dans un asile; il fera pour vous tout ce que Jésus ferait à sa place, pour vous qui avez passé votre vie à cracher sur lui. Oui, dites, mes bons amis à tous ces pauvres fourvoyés à ces insulteurs de prêtres, que nous serons toujours prêts à les secourir. Quand sous les tortures du choléra, ils appelleront au secours et que leurs amis bambocheurs se sauveront, la Soeur de Charité sera là pour les soigner et elle essuiera de leurs lèvres, de crainte qu'ils n'en soient suffoqués, les crachats qu'ils n'auront pas la force de lancer contre elle; dites-leurs que si nous ne pouvons sauver leur âme, nous soulagerons au moins leur corps, dans bien des cas au dépens de notre propre vie; nous ferons cela, non pour mériter leur reconnaissance, mais pour faire plaisir à notre Maître qui nous l'ordonne.—Quant à leur reconnaissance, nous savons ce qu'elle sera. Pendant que nous les soignions, ces écrivains et ces mangeurs de prêtre auront remarqué des défauts en nous—nous en avons tous — et le premier article, écrit de leur main rétablie par la charité religieuse, sera de publier sur les toits, les imperfection qu'ils auront vues en notre conduite pendant leur séjour dans nos maisons: c'est la seule espèce de reconnaissance que connaissent les méchants et l'Eglise catholique y est habituée depuis plus de dix-huit cents ans.

En terminant, je vous exhorte, mes chers amis, à leur dire ceci: Dès qu'ils auront un remords, un regret de leurs fautes, qu'ils nous envoient chercher, nous serons trop heureux d'aller leur pardonner leurs péchés, pour qu'ils puissent chanter pendant l'éternité, les bienfaits du Prêtre Eternel.

Z. LACASSE, O. M. I.

Consultations gratuites

Monsieur J. R. Long, J. P., de Régina, dit qu'il accordera gratuitement, en tout temps, des consultations légales à ceux qui achèteront le nouveau volume qu'il vient de publier sous le titre de *Legal Compendium*. C'est un livre de loi adapté à l'Ouest spécialement utile pour les cultivateurs, les marchands et les employés. Les hommes de métier assurent que cet ouvrage est le plus complet de ce genre.

L'ouvrage sera envoyé franco pour la somme d'un dollar. En écrivant tout de suite vous obtenez droit aux consultations légales gratuites.

Choses de France

(*Suite de la* 1ère *page*)

de nos parlementaires tripoteurs, tarés et lâches tout ce qu'ils voulaient, tout ce qu'ils convoitaient : l'abandon de l'Egypte, la cession de nos droits sur Terre-Neuve, l'évacuation de Fachoda, la ruine de notre admirable service de renseignements militaires (affaire Dreyfus), le renvoi d'un ministre (humiliation sans précédent), la cession d'une partie de notre Congo, etc. . . .

Qu'importent à des députés qui "passent", incompétents, ignorants, hypnotisés par leur "réélection" —à des ministres transitoires et irresponsables — à un Président qui n'est qu'un figurant, créature de son parti, prisonnier et otage des puissances occulte — Qu'importe à ces politiciens les intérêts permanents du pays. Ils sont au pouvoir pour faire "leurs affaires" et non les nôtres, et ils doivent les faire vite, car leur situation est précaire, instable, chancelante. . . .

Jaloux de leur puissance, ils prennent ombrage de toute collectivité organisée, disciplinée — en dehors d'eux — détentrice d'une force physique ou morale susceptible d'être tournée contre eux, de les combattre, de les châtier.

L'Eglise, la Magistrature, l'Armée, le Syndicat, sont des forces. Il s'agit pour la République, qu'incarnent les parlementaires, de les asservir ou de les briser.

L'Eglise persécutée résiste victorieusement quoique diminuée—la Magistrature est maintenant domestiquée—l'Armée a été décapitée et emmouchardée — le Syndicat pourri par la politique et l'argent obéit en tirant sur sa chaîne.

Ces messieurs trouvent donc que les "affaires" ne vont pas trop mal et pour eux les "affaires" c'est la paix.

La guerre bouleverserait toutes leurs louches combinaisons et risqueraient de faire découvrir le gigantesque "pot-aux-roses" de vols, de crimes et de trahisons sur lequel ils vivent depuis quarante ans.

Un risque encore plus grand les affole et les fait trembler. Si un général victorieux rentrait à Paris, acclamé, porté en triomphe, est-ce que, grisé de popularité, ambitieux, peu imbu de civisme, il ne tenterait pas un nouveau "brumaire" ? Dans ce cas, députés et sénateurs seraient chassés de leur palais de mensonges" et le Dictateur s'installerait à l'Elysée, à moins qu'il n'y fasse entrer quelque Prétendant en lui offrant son épée ?. .

La République ne fera pas la guerre ; répètent donc à l'envi nos républicains, fiers de pouvoir donner cette assurance à leur clientèle électorale de prolétaires antimilitaristes, de bourgeois insouciants et jouisseurs de brasseurs d'affaires et de forbans de finance. Que la République ne déclare pas la guerre même pour défendre l'honneur de la France, sa liberté politique, son indépendance diplomatique, son commerce, son industrie ou son domaine colonial, nous en sommes tristement convaincus. Elle boira toutes les hontes, elle subira tous les affronts, elle laissera l'étranger nous "conquérir pacifiquement, mais elle croirait manquer à ses principes si elle prenait les armes la première. "Ce serait un crime de lèse-humanité !" proclament avec emphase les descendants de ce Robespierre qui disait : "Périssent les colonies plutôt qu'un principe". Si nos modernes jacobins osaient, ils dévoileraient le fond de leur âme et ils ajouteraient : "Périsse la France, plutôt que la République !" car c'est à ce blasphème qu'aboutissent leurs principes révolutionnaires.

Heureusement qu'il existe encore des républicains qui ne sont pas logiques et dont le cœur "raisonne" mieux que la cervelle. Ceux-là sont patriotes et ils s'étonnent avec une naïve amertume de notre abaissement, de notre décadence nationale.

A la cérémonie patriotique de Champigny, devant le monument élevé à nos morts de 1870, l'illustre tribun, le poète des "Chants du Soldat", Deroulède, exprimait fort bien dans quel état d'infériorité pénible, nous met ce principe de "la paix à tout prix".

"Notre neutralite, notre désintéressement, notre inaction militaire, solennellement proclamés dès la première heure (de la guerre turco-balkanique) ont enlevé tout point d'appui, sinon toute efficacité à notre action diplomatique. En rejetant comme impossible tout recours aux armes, nous nous sommes condamnés nous-mêmes aux indications vagues et aux sommations sans portée." Quand on menace en laissant comprendre qu'on ne frappera pas, que vaut une telle menace ? Quel respect peut-elle inspirer ? quelle crainte peut-elle inspirer ?

"Au contraire—écrit un journaliste radical dans le *Petit Marseillais*—si nous continuons à bêler notre horreur des coups, on se fichera de nous en tous lieux, on se passera de nous, et nous serons, en pleine paix, de perpétuels battus".

"La République ne peut donc pas avoir de politique extérieure" a dit fort justement le sceptique, le dilettante, l'anarchiste de lettres Anatole France, et Maurras a magistralement prouvé cette proposition dans son beau livre plein de faits : "Kiel et Tanger" qu'aucun républicain n'a pu réfuter.

JEAN VALGUEUX

(*A Suivre*)

Enfants-Misères

Il y a des enfants qui, au lieu d'être la joie, le bonheur de leurs parents en sont le malheur, la tristesse et la honte.

Ce sont les enfants dont une mauvaise éducation a étouffé les bonnes qualités et développé les défauts.

Ce sont les "enfants gâtés".

"Enfant gâté, "l'enfant qui répond mal à sa mère, à son père, et qui n'est pas aussitôt corrigé.

"Enfant gâté " celui auquel on donne un ordre et qui n'obéit pas, celui qui crie et auquel on cède.

"Enfant gâté", l'enfant paresseux qui fait l'école buissonnière et auquel on passe ce vilain défaut.

"Enfant gâté", l'enfant qui ment qui trompe ses parents, qui vagabonde, qui fréquente de mauvais camarades. Il sera bientôt un mauvais sujet.

"Enfant gâté", L'enfant qui ne rapporte pas fidèlement à ses parents l'argent qu'il gagne.

"Enfant gâté", le jeune ouvrier, qui, ayant de quoi nourrir ses parents dans le besoin, les laisse dans la gêne. Il aura toujours un mauvais cœur.

Le plus grand malheur qui puisse arriver à des enfants, c'est d'être mal élevés.

La plus grande punition qui puisse arriver à des parents, c'est d'avoir des enfants mal élevés.

MOT POUR RIRE

— X... avocat, a affaire à un "client" qu'il doit défendre devant la cour d'assises.

Celui-ci s'efforce de lui démontrer qu'il est innocent.

—Oh ! mon garçon, il faut dire les choses clairement et franchement à l'avocat ; c'est son affaire de les embrouiller ensuite !

"Le Droit"

On annonce la fondation prochaine, à Ottawa, d'un journal catholique *Le Droit* qui sera indépendant des factions politiques et aura pour but de défendre les intérêts canadiens-français.

Ce nouveau journal, d'abord hebdomadaire ou semi-hebdomadaire, sera publié par le *"Syndicat d'Œuvres Sociales Limité"* qui a son bureau de direction à Ottawa même et aura pour rédacteur M. J. Ad Caron, ancien secrétaire de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique et l'un des meilleurs journalistes des Etats-Unis.

D'avance, nous souhaitons succès à ce nouveau champion de la cause catholique et canadienne.

Amendements à l'Acte des Licences

Les changements effectués dans l'Acte des Licences d'Hotels sont très importants : ils restreignent notablement le commerce des liquers et suppriment les buvettes où il n'y a pas d'amenagement pour les voyageurs.

Dans les grandes villes chaque hotel licencié devra avoir 60 chambre ; dans les villes ordinaires au moins 35 chambres ; dans les villages au moins 25 chambres. L'hotelier n'a pas droit de vendre plus de deux chopines de bière et une chopine de vin ou de liqueurs fortes à la fois.

Le nombre des licences est limité comme suit : un hotel pour une population de 600 ; jusqu'à 1200, deux hotels : jusqu'à 2500, trois ; jusqu'à 4,000, quatre ; au dela, un hotel pour chaque 2,000 personnes en plus.

La taxe sur les hotèls licenciés pour la vente des liqueurs en gros est de $2,000 pour les grandes villes est de $800 pour les villes ordinaires,

Les nouveax réglements n'atteignent pas les hotel qui ont obtenu leurs licences antérieurement.

Le XVIe centenaire de la paix de l'Eglise

L'année 1913 marquera le 16e centenaire de la paix de l'Eglise.

En l'an 313, l'empereur Constantin reconnaissait officiellement le Christianisme par l'Edit de Milan. Nous avons déjà dit que l'"Association Primaire de la Sainte-Croix" et le Collège des "Cultores Martyrum" ont pris l'initiative d'une commémoration solennelle et universelle de ce glorieux anniversaire. Approuvant avec joie cette initiative, le Saint-Père en a confié le programme et l'exécution à un Conseil supérieur dont il a nommé les membres ; le président est le prince Mario Chigi et, des secrétaires étant désignés pour les différentes langues, le secrétaire pour la langue française est le R. P. Bailly supérieur général des Augustins de l'Assomption. Le Saint-Père a confié la haute protection de ce Conseil à S. E. le cardinal François de Paul Cassetta, évêque de Frascati, auquel le cardinal Secrétaire d'Etat a écrit une lettre officielle pour lui donner la composition du Conseil et lui faire connaître les intentions du Saint-Père.

Cooperations agricoles

La Convention des *Grain Grwers* du Manitoba a recommandé l'organisation de coopératives agricoles pour diminuer le coût de la vie. Il s'agirait de former des fédérations de districts agricoles pour acheter les marchandises en grande quantité sans l'intermédiaire des marchands.

L'an passé

Les principaux faits de l'année 1912

On aime toujours à se rappeler l'anniversaire des principaux faits qui ont pour un instant captivé l'attention du public.

Voici en résumé les événements du mois de janvier, l'an dernier.

1er janvier — Le Dr Sun Yat Sen devient président provisoire de la république chinoise—La prohibition est adoptée dans 13 municipalités de l'Ontario (cette année 488 municipalités l'adoptent).

3 — Elections provinciales de l'Ile du Prince Edouard : 28 conservateurs. 2 libéraux.

5—Bataille à Hankow, Chine, 700 blessés.—Le roi George V et la reine Marie arrivent à Calcutta, aux Indes.

8 — Tamponnements de deux trains à St Vincent de Paul, Montréal. 4 morts. 10 blessés.

9—Incendie de l'Equitable Life à New York. Pertes $6,000,000, 6 pertes de vie.

10—Le ministère Caillaux, en France, est renversé. — Naufrage du vapeur Russ dans la Mer Noire ; 172 pertes de vie.

12—Formation du cabinet Poincaré, en France, avec Delcassé, ministre de la marine.

14—Elections en Allemagne, gain de 57 sièges par les socialistes et vote socialiste de 4,238,919 voix ; le Centre se maintient.

15— Proposition de réciprocité entre le Canada et l'Australie—Emeutes de grévistes à Lawrenc, Mass.

17—Le C. P. R. annonce une dépense de $20,000,000 pour améliorer ses lignes de l'Ouest.

18—Naufrage du navire anglais Weston Hall, 53 pertes de vie.

19 — Incendie de $100,000. à Toronto, 3 pompiers blessés.

20—Cyclone à Sheveport, E. U. 8 morts, 50 blessés.

21— Tempête à New-York, le vent souffle à 100 milles à l'heure.

22—Visite du duc et de la duchesse de Connaught à New-York.

25—Le parlement fédéral décide de soumettre la question du *Ne Temere* à la cour Suprême et au Conseil Privé d'Angleterre.—Roosevelt annonce sa candidature à la présidence.

29—Grève de 7,000 débardeurs à Glasgow, Ecosse.

Le Mouvement royaliste en France

L'*Action Française*, dont M. Chs. Maurras est l'âme dirigeante a eu son cinquième congrès à Paris, salle Wagram, à la fin de novembre. Plus de huit mille auditeurs ont acclamé une adresse au duc d'Orléans.

Le général Bonnal "maitre de la tactique militaire moderne", présidait. Faisant allusion dans son discours aux victoires bulgares :

"Vous avez suivi passionnément, dit-il. les victoires bulgares. Eh bien, l'artisan de ces victoires.....

"C'est vous ! c'est Bonnal" : crie quelqu'un du fond de la salle.

Toute la salle reprend ce cri malgré la protestation du général qui, quand le silence est revenu poursuit :

L'artisan de ces victoires, c'est le roi de Bulgarie. Par son intelligence, par son travail, ce prince a préparé cette guerre et tout fait pour qu'elle soit victorieuse.

Eh bien, le meilleur des qualités que Ferdinand de Bulgarie a mis au service de son pays, lui vient de son sang de Français, de ce sang qui fut celui d'Henri IV et de Louis XIV.

En présence de l'œuvre de ce monarque, les Français sont en droit de se demander ce que ferait leur prince à eux, Monseigneur le Duc d'Orléans, qui régnera sous le nom de Philippe VIII."

Les paroles suivantes de la marquise de MacMahon méritent d'être remarquées.

"Nous avons franchi la zone des premières difficultés où des chausse-trapes étaient tendues sous nos pas. Il est passé le temps où l'on nous traitait avec une pitié affectueuse, celle que l'on a pour les gens qui se donnent beaucoup de mal et n'arrivent à rien.

Aujourd'hui, la pitié affectueuse a fait place à l'attention, à la crainte qu'inspirent toujours les gens qui sont près de réussir et qui pousseront peut-être un peu. sur leur route. ceux qui n'ont pas l'envie d'avancer.

"Quittons-nous sur une parole d'espoir, sur une parole de certitude. Nous avons trop agi. nous avons trop prié pour que la France ne soit pas sauvée. Un jour, à Lyon aux Camelots du Roi qui me demandaient : "Nous amenez-vous le Roi ?" je repondais : "Pas encore, mais j'ai hâte de revenir à Paris, de peur que le Roi y arrive sans moi."

"Soyons à nos postes, le Roi reviendra, et dans peu de temps !"

Devant la statue de Louis XIV, Léon Daudet fit au nom de tous le serment de ramener le roi en France et M. Henri Vaugeois de reprendre :

"Il y a plus d'un siècle, cette place, cette avenue ont vu s'en aller vers Paris, emporté par une foule qu'égarait l'erreur révolutionnaire, un Prince que sa bonté désarmait. La revanche des journées des Cinq et Six octobre, elle approche. De l'erreur régicide, je vous déclare, moi, Henri Vaugeois, qui, par l'un de mes ancètres, y ai participé, nous sommes délivrés. Ce que cette erreur contenait de l'antique générosité du cœur, français, nous l'en avons discerné : ce cœur, aujourd'hui, nous le mettons au service de la vérité royale. Vienne le Roi Philippe VIII !"

De tous côtes, poussée par des milliers de voix, une énorme acclamation s'élève et se répète : Vive le Roi ! Vive le Roi !

Avis public

Des soumissions seront reçues par le soussigné, à son bureau jusqu'au 1er jour de fevrier 1913 à 6 hrs p. m. pour la construction d'une école dans le village de Marcelin. Les plans et devis peuvent vus au bureau du secrétaire.

J. I. LALONDE,
Secrétaire



RESUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou a la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Ferme à vendre

320 acres de terre, (90 en culture) avec maison en bois, située aux limites d'une ville très prospère et d'un des meilleurs districts de la Saskatchewan, Accès aux marchés et communications faciles. (à dix minutes de la station sur la grande ligne du C. P. R.) à vendre à bonnes conditions. Pour plus amples renseignements s'adresser à M.-E. SABOURIN, casier postal 75. St-Boniface, Man.